

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône

TROIS MOIS... 5 FR.
SIX MOIS... 9 FR.
UN AN... 18 FR.

LYONNAIS

UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements

TROIS MOIS... 6 FR.
SIX MOIS... 12 FR.
UN AN... 24 FR.

Mardi 6 Décembre 1870

L'ATTENTE

Le calme a succédé à l'agitation. L'enthousiasme suscité par nos victoires a fait place à l'attente, une attente fiévreuse.

Où en sommes-nous ? Qu'elle est la situation ? Quel est le résultat de nos succès ? Des nouvelles ! des nouvelles !

Nous reconnaissons bien-là le caractère français, ardent, primesautier, impatient, facile à se porter aux extrêmes.

Parce que les Prussiens ne sont pas encore chassés, parce que les communications avec Paris ne sont pas rétablies, il résulte que rien n'est fait.

Nous supplions nos lecteurs de ne pas se laisser aller à ces décevantes exaltations.

Qu'ils se rappellent notre situation désespérée d'il y a un mois.

Les Prussiens étaient maîtres de la France; ils allaient où ils voulaient. Paris était hermétiquement fermé; Lyon menacé; la Loire franchie.

Il a fallu accomplir des miracles d'activité et de courage pour pouvoir reprendre l'offensive.

L'armée de la Loire s'est jetée sur l'ennemi avec l'ardeur du désespoir et l'a culbuté.

Orléans a été repris à la suite de la bataille de Coulmiers.

Ce premier succès nous a rendu l'espérance. Partout on a travaillé avec une ardeur admirable à l'organisation, à l'équipement, à l'instruction; nous n'avions sous les drapeaux de la République que des recrues; ce sont des soldats, de vrais soldats aujourd'hui.

Les Prussiens se sont arrêtés dans leur marche triomphale; ils ont compris que la France s'était levée, et ils ont prudemment limité le cercle de leurs opérations.

Dès ce moment la Loire a été libre, l'invasion a été arrêtée, Lyon a cessé d'être menacé et Paris a conçu l'espoir d'être délivré, puisqu'il avait la certitude d'être secouru.

Ces résultats sont immenses, inespérés, en aussi peu de temps.

Un effort suprême a été tenté; il a réussi.

Paris est débloqué, et l'armée de la Loire a été victorieuse. Les deux armées se sont rapprochées.

Certes, et nous l'avons déjà dit, tout n'est pas terminé, tout recommence au contraire.

C'est maintenant qu'il ne faut plus avoir d'autre préoccupation que celle de la défense nationale, de la résistance acharnée, de l'attaque vigoureuse.

Au nom de la patrie, au nom de la France encore souillée par l'ennemi, sachons attendre; faisons acte de patriotisme.

Laissons aux généraux qui se sont couverts de gloire, aux ministres qui ont organisé la victoire, aux héroïques soldats qui se battent, laissons-leur le temps d'accomplir les grands événements que l'avenir nous réserve !

NOUVELLES DE PARIS

Tours 3 décembre 1870.

Le ballon privé descendu hier au Mans était parti de Paris le 1^{er} décembre, soir.

Il n'a pas apporté de lettres ou de dépêches postérieures au 30 novembre, soir.

Mais il résulte de renseignements verbaux fournis par les aéronautes arrivés aujourd'hui à Tours, que les Français conservaient jeudi soir les positions conquises dans les combats des 29 et 30 novembre.

Ils se préparaient à reprendre énergiquement leur mouvement en avant.

L'opération avait été fixée au matin du 29 novembre.

Mais le débordement de la Marne obligea de l'ajourner jusqu'au 30.

Le général Vinoy avait poussé son mouvement en avant très loin lorsqu'il apprit que le général Ducrot avait été forcé d'ajourner le passage de la Marne.

La nécessité de combiner ses mouvements avec ceux du général Ducrot déterminait le général Vinoy à se reti-

rer; mais il n'y fut pas contraint par l'ennemi.

Le général Ducrot a repris son mouvement en avant.

Une fois lancé, le 30 novembre il remporta les succès déjà signalés (prise nouvelle des positions de Champigny à Bry, rive gauche de la Marne).

Il est exact que les Prussiens reprisent Champigny, mais les Français l'ont repris de nouveau.

La dépêche prussienne annonçant que les Français ont demandé une suspension d'armes de 6 heures pour enterrer leurs morts est inexacte.

Les aéronautes disent au contraire que ce sont les Prussiens qui ont demandé une suspension, laquelle leur a été accordée pour 2 heures par les Français.

A plusieurs reprises nous avons constaté depuis huit jours la mauvaise foi des dépêches prussiennes. Nous ne nous irritons pas de ces mensonges; ils nous paraissent au contraire de bon augure pour la France.

En effet, les dépêches prussiennes avaient été reconnues exactes jusqu'à ces derniers temps. Puisqu'on falsifie les nouvelles, c'est que l'état de l'Allemagne est très-défavorable à la politique du roi et de M. de Bismark, ainsi, du reste, que nous l'avons démontré par des preuves directes.

Que les Prussiens continuent à travestir en succès les échecs que nous leur faisons éprouver, cela nous importe peu.

Les faits n'en subsistent pas moins; il reste acquis de plus que toutes les forces disponibles sont rappelées vers Paris.

C'est ainsi que les 70,000 Prussiens entrés à Amiens ont évacué cette ville.

L'Echo du Luxembourg annonce encore que les Prussiens, qui avaient commencé l'investissement de Longwy (Moselle), ont disparu subitement le 1^{er} décembre, soir.

Les Prussiens de l'Est voudraient bien aussi aller prêter main forte à ceux du centre, mais là ils en sont empêchés par notre armée des Vosges.

L'ARMÉE DE LA LOIRE.

L'armée de la Loire a commencé le 1^{er} décembre le mouvement général qui avait été concerté le 30 novembre au soir, au quartier général, en vertu d'instructions émanées du ministère de la guerre.

Le début de cette opération nous a été favorable, d'après la dépêche suivante adressée par le général Chanzy, commandant le 16^e corps d'armée, dépêche résumée déjà et dont voici le texte :

St-Péray, 2 décembre, 1 h. 20 m.
Général Chanzy à général en chef, à St-Jean, et à guerre, Tours.
Patay, 1^{er} décembre 1870.

Le 16^e corps, qui a quitté ses positions à dix heures, a trouvé sur sa gauche l'ennemi fortement établi à Guillonville à Terminiers, par Gommiers.

Le combat, engagé à midi, s'est prolongé jusqu'à six heures du soir, malgré la résistance énergique d'une force d'au moins 20,000 hommes, cavalerie et infanterie, et de 40 à 50 canons.

La première division a enlevé successivement les premières positions ennemies, et ensuite celles de Nonneville, Villepion et Faverolles, sur lesquelles elle bivouaque cette nuit.

Partout nos troupes ont abordé l'ennemi avec un élan irrésistible.

Les Prussiens ont été délogés des villages à la baïonnette; notre artillerie a été d'une audace et d'une précision que je ne puis trop louer.

Nos pertes ne paraissent pas sérieuses; celles de l'ennemi sont considérables.

On recueille des prisonniers, parmi lesquels plusieurs officiers. Les honneurs de la journée sont à l'amiral Jauréguiberry.

L'ennemi s'est retiré dans la direction de Loigny et de Château-Cambrai. Je le suivrai demain.

Je fais connaître à mon corps d'armée la grande nouvelle de la sortie de Paris. Il saura répondre à ce que le pays attend de lui. Il vient de l'affirmer de nouveau par le combat de Villepion.

Général CHANZY.
A la suite de cette brillante affaire la délé-

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LA SŒUR DE CHARITÉ

La veille de Solferino, vers le soir, un dizaine de sœurs grises traversaient le camp.

Leurs vêtements poudreux, leur marche involontairement ralentie, attestaient les fatigues d'un long voyage; elles arrivaient de France.

A quelques pas en avant, l'une de ces saintes filles, qui semblait les guider, se distinguait des autres par une taille plus élevée, par un pas plus ferme et plus calmé.

Ce devait être une supérieure. Elle paraissait jeune encore, et malgré sa pâleur, une pâleur étrange, elle était encore très-belle.

— C'est sœur Thérèse! répétaient avec une pieuse vénération tous ceux qui avaient fait la campagne de Crimée. C'est la sœur Thérèse!

Elle atteignit un monticule, sur lequel causaient quelques officiers de chasseurs à pied: ils se levèrent tous à son approche, tous ils se découvrirent.

Sœur Thérèse passa, suivie de ses compagnes.

Les officiers reformèrent leur groupe, à l'exception de deux jeunes capitaines qui restèrent debout, un peu à l'écart des autres.

Le premier, un Breton nommé Kerkadec, semblait en proie à une émotion profonde, et les yeux fixés vers le tournant de la route, où venait de disparaître la sœur Thérèse, il était devenu presque pâle qu'elle; il demeurait immobile et comme pétrifié, avec une larme roulant sur chaque joue.

— Kerkadec? dit enfin son compagnon qui l'observait avec une croissante surprise, mais, mon brave Kerkadec, qu'as-tu donc?

— Moi rien... rien! répondit-il du ton de quelqu'un qui se réveille en sursaut, et qui veut garder son secret.

Mais, comme se ravisant tout à coup:

— Beaudouin, fit-il, tu es mon ami, n'est-ce pas?

Pour toute réponse, Beaudouin tendit franchement la main à Kerkadec.

— Viens, reprit celui-ci, cherchons quelque endroit où personne ne puisse nous entendre. Il faut que tu saches tout, mais toi seul... Il le faut!

Déjà le Breton, de plus en plus singulièrement ému, descendait vers la ravine au revers de laquelle s'élevait un coteau dénudé, solitaire.

La nuit approchait, déjà pailletée çà et là de quelques naissantes étoiles. Le ciel était d'un bleu sombre, la chaleur accablante encore. Pas un souffle d'air; une vague et lointain murmure comparable à celui de la mer. C'était le bruit du canon qui s'endormait.

Ses teintes blanchâtres s'étendaient à perte de vue dans toutes les directions; sur toutes les éminences on voyait se dessiner la silhouette d'une sentinelle. Parfois, un feu qui s'allumait, un roulement de tambour, le pas

d'une patrouille, un cri de ralliement, le refrain d'une chanson. Tel était le tableau; mais il y planait quelque chose de lourd, d'orageux, de sinistre... oh! c'était bien la veille d'une bataille.

Kerkadec se laissa tomber sur un tronc d'arbre, parut un instant se recueillir et commença ainsi:

— Tu t'es souvent raillé de mon penchant à la mélancolie, de ma tristesse. Tu ne t'en étonnera pas, lorsque je t'aurai raconté l'histoire de ma vie.

Je n'ai pas connu ma mère, elle mourut comme je venais de naître.

J'avais dix ans tout au plus, lorsque mon père alla la rejoindre.

Ces choses-là ne vous font pas l'humour gaie, vois-tu bien!

Un de mes oncles fut mon tuteur; c'était un vieux célibataire, assez égoïste, et qui n'aimait pas les enfants.

Par bonheur, nous avions pour voisin, à Saint-Malo, un digne maître pilote, dont la famille était nombreuse et

gation du gouvernement de la défense nationale de Tours a publié les décrets suivants :

Considérant que dans la journée du 1er décembre, la 1re division du 16e corps d'armée, s'est signalée par son intrépidité et son sang-froid,

Décède :

Art. 1er. — La 1re division du 16e corps d'armée et son chef le contre-amiral Jauréguiberry sont mis à l'ordre du jour de l'armée.

Art. 2. — Le général Chanzy, commandant le 16e corps d'armée, est nommé grand-officier de la Légion d'Honneur.

Fait à Tours, le 2 décembre 1870.

Considérant que le 18e corps d'armée à peine formé, composé en grande partie de soldats qui voyaient le feu pour la première fois, et privé de son commandant en chef, a cependant, par la fermeté de son attitude, remporté des avantages signalés sur l'ennemi à Ladon, à Maizières, à Beaumela-Rollande,

Décède :

Art. 1er. — Le 18e corps d'armée de la Loire a bien mérité de la patrie.

Art. 2. — M. le chef d'état-major Billot, général de brigade à titre provisoire, est nommé général de brigade à titre définitif.

M. Feillet Pilatrie, général de division à titre provisoire, est nommé général de division à titre définitif.

Fait à Tours, le 2 décembre 1870.

ORDRE DU JOUR

DU GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE DE LA LOIRE.

Officiers, sous-officiers et soldats de l'armée de la Loire,

Paris, par un sublime effort de courage et de patriotisme, a rompu les lignes prussiennes. Le général Ducrot, à la tête de son armée, marche vers nous, marchons vers lui avec l'élan dont l'armée de Paris nous donne l'exemple.

Je fais appel aux sentiments de tous les généraux comme des soldats; nous pouvons sauver la France. Vous avez devant vous cette armée prussienne que vous venez de vaincre sous Orléans. Vous la vaincrez encore; marchons donc avec résolution et confiance.

En avant sans calculer le danger: Dieu protégera la France.

Quartier général de Saint-Jean, le 1er décembre 1870.

D'AURELLES.

On a remarqué une coïncidence fort curieuse. C'est à Coulmiers que

Jeanne d'Arc arrêta définitivement l'invasion anglaise et battit complètement le général sir John Falstaff et inaugura la série de défaites qui devait se terminer par l'expulsion définitive des Anglais.

Ce souvenir historique est d'un heureux augure.

DANS L'EST

Une dépêche a été lue samedi soir, à la représentation théâtrale donnée sous les auspices du 4e bataillon de la garde nationale.

Cette dépêche annonçait que la 1re et la 2e légion de marche du Rhône ont attaqué à Arnay-le-Duc l'ennemi repoussé d'Autun, et, après un vif combat, l'ont refoulé victorieusement dans la direction de Dijon, jusqu'à Sombornon, à 30 kil. au-dessus d'Arnay.

Cette nouvelle est adressée au préfet du Rhône par son collègue de Saône-et-Loire.

Inutile de dire que des acclamations chaleureuses ont salué cette bonne nouvelle si particulièrement honorable pour les Lyonnais.

Nous avons deux nouvelles assez importantes de l'Est, d'après le *Courrier de Saône-et-Loire* :

Une lettre particulière de Vesoul dit que les troupes prussiennes cantonnées à Vesoul, renforcées par un nouveau corps venant d'Allemagne et 36 pièces d'artillerie, prennent en partie la direction de Gray.

Un journal de Besançon dit qu'une tentative des Prussiens sur le mont Salbert n'a pas réussi; l'artillerie de la place a foudroyé les assaillants, dont les attaques contre le château et le fort des Perches n'ont pas été non plus couronnées de succès.

A Vaujeuort les pertes des ennemis sont de plus de 700 hommes, tandis que les nôtres sont relativement insignifiantes. Audincourt n'a pas été brûlé, mais rançonné fortement.

DERNIÈRES NOUVELLES

Beaune, 4 décembre, 9 h. 55, m.

Le sous-préfet à préfet du Rhône.

Le général Cremer a battu, à Châteauneuf, une colonne prussienne de 7,000 hommes, commandée par général Keller.

400 Prussiens blessés ou tués, plus de 100 prisonniers dont 4 officiers.

La légion Celler a eu les honneurs de la journée.

Artillerie a bien débuté.

Ennemi poursuivi jusque près de Sombornon.

Nos pertes sont insignifiantes.

Général Cremer est à Bligny, d'où on fait suivre.

OPINION D'UN ANGLAIS

Un correspondant du *Times*, qui a demeuré à Paris depuis le commencement du siège jusqu'au 17 octobre et ensuite jusqu'au 9 novembre à Versailles, d'où il est venu à Tours en traversant la Normandie et les départements qui sont aujourd'hui le théâtre des opérations militaires de l'armée allemande aux prises avec l'armée française de la Loire, résume ainsi, d'après ce qu'il a vu des mesures adoptées par le gouvernement de Tours et des sentiments dont les provinces sont animées, son appréciation de l'état des choses.

Je regarde comme très-critique la position de la grande armée qui assiège Paris. Il peut arriver qu'un désastre vienne la frapper qui compense pour les Français ceux de Sedan ou de Metz.

Les Allemands ont pour eux la discipline, la force numérique et des généraux consommés; mais ils sont loin de leur pays. Les Français ne leur cèdent pas sous le rapport de la valeur; supérieurs en nombre, ils sont inférieurs quant à la discipline et au talent des généraux, qui, du reste, ne sont encore qu'imparfaitement connus; mais ils ont certainement un immense élan de patriotisme.

Si les communications des Allemands avec leur pays sont coupées, tandis qu'ils ne peuvent encore entrer dans Paris, comme ils sont dans l'impossibilité de tirer leurs subsistances des campagnes qui entourent Paris, qu'advient-il?

Ces orgueilleux et altiers Prussiens, qui ne se sont pas contentés de la victoire de Sedan, ni, plus tard, de la reddition de Metz; qui s'obstinent à vouloir humilier et abaisser la France au moyen de la prise de Paris et en lui arrachant un traité de cession de ses provinces du Rhin; qui ne se contentent pas de l'excès de gloire militaire qu'ils ont déjà acquise; qu'ils ont dédaigné les larges concessions, les conditions avantageuses de paix que M. Jules Favre était prêt à offrir; qui, comme but de la guerre, n'aspirent à rien moins qu'à voir la belle et fière tête de Paris prosternée dans la poussière à leurs pieds; les Prussiens peuvent encore avoir sujet de regretter aussi amèrement la guerre d'agression qu'ils ont commencée contre la nation française à partir de la prise de Sedan, que les Français ont eu à se repentir de leur initiative belliqueuse qui a eu son terme ce jour-là. Une cause juste dans le principe peut finir par devenir inique.

Il faut plaindre les malheureuses nations qui sont contraintes de suivre leurs empereurs ou leurs rois dans des guerres comme celle que nous avons à déplorer aujourd'hui. Il n'est pas impossible que le jugement de Dieu se manifeste d'une manière frappante

en laissant les souverains des deux côtés avec leurs conseillers et leurs armées prisonniers réciproquement de leurs ennemis.

Ce serait, assurément, un étrange spectacle, une étrange leçon pour le monde.

LA QUESTION D'ORIENT.

Londres, 3 décembre 1870.

Le *Daily-Telegraph* dit: M. de Bismark propose que le canal de Suez soit placé sous la protection de l'Angleterre.

Le *Standard* annonce qu'un nouvel emprunt turc sera prochainement émis.

La première de ces dépêches demande une explication.

A quel titre M. de Bismark demande-t-il le protectorat de l'Angleterre pour le canal de Suez?

Serait-ce simplement une basse flatterie, et le chancelier de la Confédération du Nord voudrait-il faire oublier le mépris qu'il a montré pour l'intervention de l'Angleterre?

Voudrait-il se préparer à implorer une nouvelle médiation, maintenant que le sort des armes se déclare en faveur de la France?

Le piège est trop grossier; M. de Bismark ajoute à toutes ses ruses, à toutes ses machinations, ce qu'il croit être une habileté, et qui n'est cette fois qu'une énorme bêtise.

LE SIÈGE DE PARIS

Rapports militaires

20 novembre 1870, soir.

Le feu a été très-vif pendant une partie de la nuit, contre les positions du Bourget. Des combats heureux d'avant-postes ont eu lieu hier à Villeteuse.

Le gouverneur de Paris, ému des tristes événements qui se sont passés dans les journées des 18 et 19 novembre, dans la plaine de Bondy, a demandé des rapports circonstanciés aux commandants des avant-postes les plus rapprochés de l'ennemi.

Les nouvelles informations ont confirmé les premiers renseignements qui ont été portés à la connaissance du public. Elles ont fait connaître, en outre, un nouvel exemple des inconvénients qu'amènent devant nos lignes de semblables désordres, exploités par l'ennemi.

Le 19 novembre, à huit heures du matin, des Prussiens, vêtus de blouses et de pantalons de toile, dissimulant leurs armes et favorisés par la foule des maraudeurs qui couvraient la plaine, se sont glissés le long de la berge du canal de l'Ouercq, ont tiré

la maison franchement hospitalière.

Le père Penhoël, c'était son nom, avait quatre fils et une fille.

L'aîné des garçons n'avait guère plus de quinze ans; les deux suivants étaient à peu près de mon âge. Quand à la fillette, une année de moins que moi, une année de plus que le dernier de ses frères qui, de nom comme de fait, était le Benjamin de la famille.

Dès le matin, j'allais chez les Penhoël, et n'en revenais guère que le soir. J'étais, pour ainsi dire, comme un sixième enfant de la maison; mais aussi j'appelais Yvonne ma sœur.

Yvonne, c'était la fille du pilote.

Quelles bonnes et joyeuses parties nous faisons dans sa vieille maison en bois, sur les remparts ou sur la grève!... Oh! c'est pour moi comme un paradis perdu que ces souvenirs-là!

Je ne tardai pas à m'en voir exilé cependant; il me fallut entrer au collège de Rennes.

Mon tuteur venait de m'y obtenir une bourse, comme fils d'ancien mili-

taire; cette bourse constituait pour moi tout l'héritage paternel.

Ce fut un jour de grand désespoir que celui des adieux.

Mais, au bout d'une année, lorsque arrivèrent les vacances, quelle joie de se revoir enfin, quel bonheur de passer un mois tous ensemble, un mois comme ceux d'autrefois!

Il est vrai maintenant que l'aîné des Penhoël, Corentin, faisait déjà son apprentissage maritime avec son père; il devait être pilote comme lui.

Quant au second, qui se nommait Gabriel, il allait entrer au petit séminaire, il était destiné à l'état ecclésiastique.

Il en serait de même pour Benjamin que pour Gabriel, et de même pour Brieuc, le troisième, que pour Corentin,

Car c'était un usage immémorial, sorte de loi parmi les Penhoël, que l'aîné fût pilote, que le second fût prêtre, et ainsi de suite des autres frè-

res, afin que tous se dévouassent chrétiennement, les uns au service de Dieu, les autres au service des matelots.

Pour ce qui était des filles, une au moins sur deux, se faisait religieuse.

Une sainte famille que celle-là, une famille vraiment bretonne!

Le jour même où Gabriel partait pour le séminaire, Corentin s'en allait en mer affronter sa première tempête.

Bien que très-impressionnés tous les deux, Corentin n'avait pas peur. Gabriel ne pleurait pas.

Chacun son devoir, se dirent-ils en se serrant la main.

A la fin des vacances suivantes, une scène à peu près semblable se renouvelait entre Brieuc et Benjamin; celui-ci s'en allait avec le séminariste Gabriel, celui-là remplaçait comme mousse son frère Corentin, déjà devenu le matelot du père Penhoël.

Rien de touchant, je le répète, comme cette famille où chacun avait son rôle marqué d'avance, et l'acceptait avec une simplicité vraiment héroïque.

Il y avait déjà longtemps que la mère Pemboël était morte, et que sa fille, bien qu'enfant encore, la remplaçait comme maîtresse de maison. Il en résulta pour elle une sorte de gravité précoce et quasiment maternelle. Au lendemain de sa première communion, Yvonne avait déjà l'air d'une femme.

Je crois la voir encore, avec son costume breton, presque toujours de couleur sombre, et sa grande coiffe malouine, aussi blanche que la neige. Soit qu'elle se rendit à l'église avec une allure chastement réservée, soit que d'un pas actif et lesté elle allât aux provisions, chacun la regardait passer avec un étonnement admiratif, avec un respectueux sourire.

Charles DESLYS.

La suite à demain.

presque à bout portant sur une sentinelle du 1er régiment d'éclaireurs, à nos premiers retranchements.

23 novembre, matin.

La pluie d'hier a arrêté sur tous les points les travaux de l'ennemi; aussi les forts n'ont-ils tiré qu'avec la plus grande modération.

Cependant, des affaires d'avant-postes ont eu lieu sur la Marne, et ont été tout à fait à notre avantage.

Nous avons fait pendant ces derniers jours des mouvements de troupes qui ont attiré l'attention de l'ennemi; un nouvel élément va entrer en ligne. Deux bataillons de garde nationale mobilisée partiront très prochainement pour prendre les positions avancées; ils sont commandés par les chefs de bataillon Quevauvilliers et de Brancion.

D'autres vont suivre et seront employés également aux postes avancés.

23 novembre, soir.

Rien d'important à signaler.

Le feu des forts a continué contre les travaux de l'ennemi, principalement à l'ouest et vers les positions de Meudon et de Châtillon.

Une reconnaissance a été tentée par l'ennemi hier à onze heures et demie du soir, dans la presqu'île de Gennevilliers. Une barque montée par plusieurs hommes a cherché à passer la Seine du côté du Pont-aux-Anglais.

Cette reconnaissance n'a pu s'effectuer, grâce à la surveillance de nos postes avancés, qui ont tiré à bout portant sur chaque barque, dans laquelle plusieurs hommes ont été tués ou blessés.

Le corps-franc des carabiniers parisiens a cessé de se faire remarquer par ses bons services et sa discipline.

La deuxième compagnie, capitaine Baquay, est établie à Courbevoie, sous les ordres du général de Bellemare. Quelques-uns des hommes de cette compagnie étant descendus dans la cave de la maison qu'ils occupent, trouvèrent dans un tiroir ouvert, une somme de 3,600 fr. en or. Ils la remissent immédiatement à leur commandant, et elle est actuellement à la caisse des dépôts et consignations.

Le général chef d'état-major général, SCHMITZ.

BULLETIN DE LA GUERRE

L'Engagement de Ladon

Nous trouvons dans l'Impartial du Loiret des détails intéressants sur l'engagement de Ladon; ils ont été adressés de Montargis avec des renseignements très précis sur les préliminaires de cette affaire.

C'est lundi dernier, à dix heures, que les Prussiens, comme le portait l'armistice signé dimanche, sont entrés à Montargis. Cinq cavaliers sont venus d'abord reconquérir la ville, puis en quelques instants tout a été envahi et toutes les issues fermées, avec la défense expresse de laisser sortir personne. Une douzaine de canons

ont été immédiatement braqués sur le château.

Le lendemain et le surlendemain de nombreuses troupes sont encore arrivées, le tout s'élevait à environ vingt mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. Il y avait 48 pièces d'artillerie, un grand nombre de voitures de train, des équipages de pont. Les soldats logeaient chez l'habitant; il y avait plusieurs postes en ville; et les grand'gardes étaient établis à deux kilomètres.

Jeudi matin, une grande animation se manifesta chez toutes les forces ennemies; des vedettes furent envoyées sur divers points; et bientôt toutes les troupes se mirent en marche, assez précipitamment, dans la direction de Bellegarde. Quelques compagnies restèrent seulement pour garder la ville.

Dans la journée le canon se fit fortement entendre.

Des estafettes arrivèrent, précédant des voitures de blessés; et bientôt tous les ennemis se retirèrent annonçant, pour le lendemain, un corps de 15 mille hommes.

C'était l'engagement de Ladon qui causait aux Prussiens toutes ces inquiétudes.

Un peu en avant de cette petite ville une colonne de 3 à 4,000 Hanovriens avait été arrêtée par le feu très-vif de 1,500 mobiles qui se défendirent énergiquement pendant deux heures.

L'ennemi eut alors recours à son artillerie et dirigea contre nos troupes et contre la ville une grêle d'obus et de boulets.

Les maisons de Ladon ont subi de grands dégâts. Les mobiles durent se replier vers le parc et les bois de M. Grenet, à trois cents mètres au-delà de Ladon.

Et là le combat recommença beaucoup plus acharné encore.

Un corps français, avec de l'artillerie, était venu au secours des mobiles: on se battit pied à pied dans les allées du parc.

Les Prussiens, tombés dans une sorte d'embuscade, perdirent deux fois plus d'hommes que nous; et surtout, ayant voulu mettre en batterie dans des terres détrempées, ils embourbèrent leurs pièces, ne purent se dégager eux-mêmes, et laissèrent sur le terrain de nombreuses victimes.

La bataille resta en quelque sorte indécise; mais l'ennemi cependant, s'avouant vaincu, évacua Ladon pendant la nuit et se retira en toute hâte sur Pithiviers par Beaumont.

Nos troupes occupent Montargis. Mais en se retirant de la ville, l'ennemi a emmené prisonnier le sous-préfet, M. Charbonnier, ainsi que deux notables habitants de la ville, MM. Léonier et de Vaublanc, qu'il prétend retenir comme otages.

Combat de Beaune-la-Rolande

28 NOVEMBRE. — RIVA

Le Journal du Loiret donne les détails suivants sur cette brillante affaire:

Pendant toute la journée du 28, le canon a grondé à l'est de la forêt d'Orléans. Le bruit en arrivait jusqu'au faubourg Bourgoigne, où la population en interrogeait Pécho avec une vive anxiété.

Ce matin, à quatre heures, la nouvelle

d'un combat victorieux nous est arrivée avec un convoi de blessés et de malades qu'on amenait de Bellegarde.

Des informations apportées dans cette circonstance, il résulte que les Prussiens ont été battus et que Beaune-la-Rolande a été le prix du combat.

Dès six heures et demie du matin, l'engagement commençait à une faible distance de Bellegarde. L'ennemi repoussé essayait d'arrêter nos soldats dans le parc du château de Ladon. Mais les mobiles du Loiret y étaient embusqués depuis la nuit: les Prussiens rejoignent à bout portant une décharge meurtrière. Il faut fuir.

Le combat s'est dès-lors poursuivi jusqu'à Beaune-la-Rolande, les Prussiens reculant toujours.

Là, l'ennemi reprend la lutte. Le 77e de ligne s'empare de la ville: les Prussiens sont chassés au-delà même des dernières maisons. Il était neuf heures et demie.

L'ennemi, abandonnant ses positions une à une, tenta de résister dans la campagne environnante, et c'est sur ce terrain que le combat dura jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Dans la poursuite, on a remarqué à Bellegarde que le son du canon s'éloignait de plus en plus.

Les Prussiens ont reculé sur une longueur de seize kilomètres.

Tel est le récit qu'on s'accordait à faire ce matin.

Si nous manquons de renseignements officiels, nous sommes pourtant disposés à croire l'exactitude de ces nouvelles.

Il est incontestable, en tout cas, que Beaune a été repris aux Prussiens: c'est la marque d'un succès véritable.

Quant aux détails ajoutés, nous ne les jugeons pas encore dignes de créance. On racontait, en effet, que 40 canons étaient restés entre nos mains, ainsi qu'un grand parc de bestiaux et une quantité considérable d'avoine; nos soldats auraient fait 4,000 prisonniers. Plusieurs régiments seraient capturés, de manière à ne pouvoir s'échapper.

Exagérés ou même fabuleux, ces détails attestent l'importance que les témoins du combat attribuent à cette victoire.

En attendant, applaudissons à l'habileté de nos généraux et au courage de nos soldats.

Ces avantages préparent, nous l'espérons, le succès définitif.

L'aile droite de l'armée de la Loire arrête l'ennemi; elle s'oppose avec bonheur à la marche du prince Frédéric-Charles qu'on représentait comme un vainqueur irrésistible. Ce sont des résultats dont la valeur est incontestable.

Cinq pièces d'artillerie prussienne sont restées comme englouties dans la boue, près de Bellegarde. L'ennemi a, dit-on, atelé près de trente chevaux à chacune sans réussir à les en tirer.

Les prisonniers hanovriens, amenés cette nuit, étaient joyeux de leur nouveau sort, malgré leurs blessures.

L'un d'entre eux, à qui l'on demanda comment et où sa capture s'était faite, a répondu: « J'ai été pris, il y a trois jours, dans la retraite de Ladon. » Ces derniers mots sont un aveu significatif.

NOUVELLES DE LYON.

Dans sa séance de samedi soir, le Conseil municipal a voté un nouveau crédit de 200,000 francs pour les travaux de défense de la ville.

Le Conseil a ensuite décidé que quatre tirailleuses et vingt mille cartouches, à l'usage des dites, allaient être envoyées immédiatement au général Garibaldi.

L'administration municipale vient de prendre une excellente mesure:

Considérant que les différentes fabriques de poudres, cartouches et capsules, établies dans la ville, présentent des dangers continuels d'incendies,

M. le maire a décidé qu'une pompe à incendie allait être remise, immédiatement, à proximité de chacune de ces fabriques.

La neige a continué de tomber pendant toute la nuit de samedi à dimanche. Elle est extrêmement menue et brillante.

Hier matin, Lyon s'est réveillé sous un épais manteau blanc. Il y avait au moins 25 centimètres de neige dans les rues et sur les toits.

Comme le vent ne soufflait pas, des flocons se sont attachés aux branches des arbres et ont marqué toutes les capricieuses silhouettes. Les quais, les places publiques, les squares présentaient un curieux et fantastique panorama.

Hier, dimanche, la tombée de la neige a repris, mais par intermittences.

A midi, le soleil est parvenu à percer les neiges et a fait fondre à différents endroits la neige qui avait été déblayée.

Les promenades militaires qui avaient été annoncées pour hier matin ont été naturellement contremandées. La rappel n'a pas été battu et les gardes nationaux ont pu dormir la grasse matinée.

Nous ne savons pas si le même temps s'est produit dans le Nord et dans l'Est; mais dans la vallée du Rhône et jusqu'à Marseille la température neigeuse s'est manifestée.

Les gardes nationaux de service dans les postes n'avaient pas les capotes nécessaires pour faire faction en ce temps de froidure.

Cent cinquante mètres de drap existant dans l'établissement des Capucins viennent d'être requis pour la confection de capotes de guérites.

La représentation donnée samedi soir au théâtre des Célestins, et dont le produit doit être employé à l'achat de mitrailleuses, a été très-brillante.

La recette s'est élevée à 4960 francs, non compris la quête qui a dû être fructueuse. Elle a été faite par deux dames artistes du théâtre.

Trois jeunes mobiles lyonnais, MM. Vidor, Storck et Jouvenet, faits prisonniers de guerre à Neuf-Brisach, sont de retour dans notre ville, où ils se sont empressés de se mettre à la disposition de l'autorité militaire.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LES DEUX CORBEAUX

XVII.

Leurs yeux suivirent lentement la série de portraits suspendus à la muraille, et s'arrêtèrent sur celui de leur mère morte à la fleur de l'âge. La noble dame était représentée tenant dans ses bras deux belles petites filles toutes roses et pommelées de rubans:

— Nous voilà pourtant! murmura Suzanne avec un soupir.

— Allons, allons, ma sœur! dit Véronique en essuyant une larme.

Le baron s'était levé aussi. Il avait l'air impatient et les yeux secs.

— Adieu! mon frère, répéta Suzanne; tout est dit entre nous, monsieur le baron, vous pouvez laisser entrer vos gens, il n'y a plus ici que deux vieilles femmes étrangères.

A ces mots, les Corbeaux firent une humble révérence et s'éloignèrent lentement.

Le baron avait sonné.

— Bourguignon, dit-il au laquais, accompagnez jusques en bas ces demoiselles.

Trois semaines plus tard, le mariage de Gaspard de Créoulx et de Gabrielle de Lescaud fut célébré à l'église de Saint-Laurent, sans aucune pompe ni cérémonie. Les Corbeaux assistèrent à la messe, et ramenèrent ensuite les nouveaux époux dans leur maison.

Le carrosse qui devait les conduire au château de Créoulx était déjà à la porte.

La mariée quitta ses belles coiffes de dentelles blanches, pour prendre un mantelet de voyage; et, avant de partir, elle détacha la couronne d'immortelle, suspendue à la cheminée, pour la mettre avec son bouquet de noce.

La jeune femme embrassa les Corbeaux en pleurant; elle les aimait de toute son âme, etc'était maintenant un grand chagrin pour elle de les quitter. Gaspard leur serra les mains en disant:

— Je vous dois tout! Vous m'avez sauvé de la mort; vous avez fléchi la volonté de M. le baron; vous m'avez donné Gabrielle... Comment pourrais-je jamais reconnaître de si grands bienfaits?... Vous ne me deviez rien, et vous avez plus fait pour mon bonheur que de proches parents, qu'une mère...

— C'est que nous vous aimons comme si vous nous apparteniez, ré-

pondit Suzanne avec un certain attendrissement, tandis que Véronique pleurait tout à fait; soyez heureux, mes enfants; revenez nous voir quelquefois. Quant nous serons mortes, souvenez-vous de nous, et dites au milieu de votre bonheur: Ces pauvres vieilles femmes, qu'on appelait Corbeaux, nous ont pourtant fait du bien!

Mme CHARLES REYBAUD.

FIN.

Un compatriote, M. Thierry, dont l'atelier de photographie, situé dans la Chaussée-d'Antin, était connu de tous les Lyonnais de passage à Paris, vient de mourir dans cette ville. Il n'a pas eu la joie d'assister à la préface de nos triomphes.

Ils avaient été dirigés sur Leipsick, qui leur avait été assigné pour résidence. Arrivés dans cette ville, ils ont effectué leur évasion de la manière la plus simple, par le chemin de fer de Prague (Bohème). L'un des trois fugitifs, M. Vidor, connaissant l'allemand, a pu piloter ses camarades et leur servir de trucheman.

AVIS DE L'ÉTAT-MAJOR DE LA GARDE NATIONALE.

Les officiers d'état-major de la garde nationale de Lyon ont reconnu que la marque distinctive du bandeau écarlate qu'ils avaient adoptée pour le képi a été prise par plusieurs autres corps, et que ce fait a donné lieu à de nombreux abus et à des confusions regrettables.

En conséquence, les officiers d'état-major ont décidé qu'ils porteront à l'avenir le képi ordinaire des capitaines de la garde nationale de Lyon, avec cette différence que les galons, dont le plus bas est jaune, seront appliqués sur une étroite bande écarlate. Le collet de leur tunique devra porter, en outre, les foudres réglementaires de l'état-major.

Il leur paraît utile de rappeler, à ce sujet, que les lois punissent toute usurpation de grade ou d'insignes.

Le chef d'état-major, Signé, GOUDCHAUX.

Le Préfet du Rhône, commissaire extraordinaire de la République,

Vu l'arrêté de l'un de nos prédécesseurs, du 27 janvier 1864, qui a fixé les circonscriptions des commissariats de police de la ville de Lyon;

Considérant que le service exige qu'une modification soit apportée dans la délimitation des commissariats de police:

ARRÊTÉ:

Art. 1er. — Les circonscriptions des commissariats de police de la ville de Lyon, sont fixés, à dater d'aujourd'hui, ainsi qu'il suit:

Premier quartier

Limité au nord, par le côté sud de la rue Louis-le-Grand et de la rue de la Barre, et des autres côtés par le Rhône et la Saône, jusqu'au pont de la Mulatière.

Deuxième quartier

Limité au nord, au côté sud de la rue du Bât-d'Argent, le côté est du Collège, le côté sud de la rue Neuve, de la rue de la Fromagerie, de la place St-Nizier, de la rue des Bouquetiers et de la place d'Albon; à l'ouest, par la Saône; au sud, par le côté nord de la rue Louis-le-Grand et de la rue de la Barre; à l'est, par le Rhône.

Troisième quartier

Limité au sud, par le côté nord de la place d'Albon, de la rue des Bouquetiers, de la place St-Nizier, de la rue de la Fromagerie et de la rue Neuve, le côté ouest de la place du Collège et le côté nord de la partie de la rue du Bât-d'Argent; à l'est, par le Rhône; à l'ouest, par la Saône; au nord, par le côté sud du boulevard de la Croix-Rousse.

Quatrième quartier

Borné au sud, par le côté nord du boulevard de la Croix-Rousse; à l'ouest, par la Saône; à l'est, par le Rhône; au nord, par les limites extérieures de la commune de Caluire et Cuire.

Cinquième quartier

Borné à l'ouest et au nord, par les limites du territoire de Lyon; à l'est, par la Saône; au sud, par le côté ouest de la montée de la Chana, du chemin de Montauban, de la montée de la Sara, de la montée de l'Observance, du chemin du bas de Loyasse, du chemin de Vaise à St-Just, de la place de Trion, du chemin de la Favorite, de la rue des Pommiers et du chemin vicinal ordinaire de St-Irénée à Malataverne.

Sixième quartier

Au sud, par la limite du territoire de Lyon; à l'est et au nord, par la Saône; à l'ouest, par le côté est de la montée de la Chana, du chemin de Montauban, de la montée de la Sara, de la montée de l'Observance, du chemin du bas de Loyasse, du chemin de Vaise à St-Just, de la place de Trion, du chemin de la Favorite, de la rue des Pommiers et du chemin vicinal ordinaire de St-Irénée à Malataverne.

Septième quartier

Limité au sud par le côté nord du cours Lafayette; à l'est, par le chemin de fer de Genève (gare comprise); au nord et à l'ouest, par le Rhône.

Huitième quartier

Limité au nord, par le côté sud du cours Lafayette; à l'est, par le chemin de fer de Genève; à l'ouest, par le Rhône; au sud, par la limite du territoire de Lyon.

Art. 2. — Les limites des commissaires de Lyon, qui touchent aux fleuves, sont fixées au milieu des fleuves.

Lyon, le 29 novembre 1870.

Le Préfet du département du Rhône, Commissaire extraordinaire de la République, P. CHALLEMEL-LACOUR. Pour copie conforme: Le secrétaire-général, M. GAMOT.

Voici les noms des commissaires judiciaires de ces quartiers:

1er quartier, M. Jacques; — 2e quartier M. Mory; 3e, M. Brosselard (place Sathonay); 4e, M. Tignot (6, ruelle des Tapis); 5e, M. Pascal (5, place du Marché); 6e, M. Lacroix (7, rue Juiverie); 7e, M. Kastner (100, rue Duguesclin); 8e M. Nardy (8, grande rue de la Guillotière).

LES DÉCORATIONS FRANÇAISES

Décrets du Gouvernement de Paris.

Le Gouvernement de la défense nationale,

Sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur,

Décète:

Art. 1er. La décoration de la Légion-d'Honneur sera modifiée ainsi qu'il suit:

« La couronne qui surmonte l'étoile sera supprimée et remplacée par une couronne de chêne et de laurier.

« Le centre de l'étoile présentera d'un côté, la tête de la République, avec cet exergue: République française, 1870, et de l'autre les deux drapeaux tricolores, avec cet exergue: Honneur et Patrie.

La plaque de grand officier et de grand-croix portera au centre la tête de la République, et en exergue: « République française, 1870. Honneur et Patrie. » Fait à Paris, le 8 novembre 1870.

Le Gouvernement de la Défense nationale.

Vu les décrets du 22 janvier et du 29 février 1852, sur l'institution et la forme de la médaille militaire,

Et la proclamation du 4 septembre 1870 au peuple français;

Considérant qu'il importe de mettre ladite médaille en harmonie avec les principes du gouvernement républicain;

Sur la proposition du grand chancelier de l'ordre national de la Légion-d'Honneur,

Décète:

Art. 1er. La médaille militaire sera en argent et d'un diamètre de vingt-huit millimètres.

Elle portera, d'un côté, la tête de la République, avec cet exergue: République française, 1870, et de l'autre, au centre du médaillon: Valeur et discipline.

L'aigle qui surmonte la médaille sera supprimée et remplacée par un trophée d'armes.

Fait à Paris, le 8 novembre 1870.

LA DÉFENSE NATIONALE

Les ingénieurs.

Considérant que le concours du génie civil avec le génie militaire a, dans la présente campagne, donné les meilleurs résultats,

Décète:

Art. 1er. — Il est attaché à chaque corps d'armée en campagne un personnel de quatre ingénieurs des ponts-et-chaussées ou des mines, placés sous la direction de l'un d'entre eux, faisant fonction d'ingénieur en chef.

Ce personnel relève du général en chef et agit d'après ses instructions, soit séparément, soit sous la direction du chef du génie militaire. Il a pour mission spéciale d'exercer le droit de réquisition du général en chef à l'égard des populations, en vue de procurer à l'armée tous les moyens nécessaires pour la prompte exécution des travaux intéressant sa sécurité.

Art. 2. — Les ingénieurs sont accom-

pagnés d'agents auxiliaires dont le nombre ne peut dépasser quarante pour tout le corps d'armée, et ils emportent avec eux les machines et outils les plus indispensables qu'on n'est pas sûr de rencontrer dans le pays.

Art. 3. — Les ingénieurs peuvent être employés à tous les travaux qui rentrent dans les attributions du génie militaire. Ils le sont plus particulièrement à la réparation et à la destruction des routes, ponts et ouvrages d'art, ainsi qu'aux terrassements nécessités par les fortifications passagères.

Art. 4. — Les fonctions ci-dessus indiquées peuvent être, par décision du ministre de la guerre, confiées à des agents-voyers de département, à des ingénieurs civils ou à d'autres personnes que leur aptitude, leurs antécédents ou leurs moyens d'action désignent suffisamment pour ce genre d'emploi.

Art. 5. — Les services rendus par les ingénieurs et autres personnes attachées aux corps d'armée seront considérés comme « services rendus devant l'ennemi. »

Art. 6. — Il est créé auprès du ministre de la guerre une direction dite: Direction du génie civil des armées. Un ingénieur est placé à la tête de ce service.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Le ballon le Jules Favre, annonçant nos derniers succès, est tombé, comme on sait, à Belle-Isle-en-Mer; mais, ce que peu savent, c'est que Belle-Isle est le pays du général Trochu, et que toute sa famille y habite.

L'aéronaute qui conduisait le Jules Favre se nomme Alfred Martin.

Par décret du 29 novembre, Les récompenses ci-après ont été accordées aux militaires de la gendarmerie dont les noms suivent, savoir:

1° La croix d'officier de la Légion-d'Honneur, A M. d'Orsanne (Heuri-Gabriel), chef d'escadron, commandant la compagnie de la Haute-Saône.

(A conduit avec vigueur le mouvement de retraite de ses brigades de Besançon).

2° Une mention honorable, Au sieur Burckhard (Henry), gendarme à cheval à la brigade de Rioz (Haute-Saône).

(Blessé d'un coup de feu en combattant contre les éclaireurs ennemis).

Avis. — Le directeur général des télégraphes et des postes est heureux de porter à la connaissance du public que sur quarante envois de dépêches privées, confiées aux pigeons voyageurs depuis l'organisation de ce service, trente-deux sont, à l'heure actuelle, parvenues à Paris.

Les dépêches que Paris n'a pas reçues seront réexpédiées dès demain matin.

Le directeur général des télégraphes et des postes, F. STÉENACKERS.

On fait des essais dans l'armée pour remplacer les sonneries de clairon par des coups de sifflet, pour la traduction des ordres des commandants. Cette méthode, empruntée aux Prussiens, aurait pour avantage de dérouter l'ennemi sur les mouvements de nos troupes.

La compagnie des courtiers de marchandises près la Bourse de Marseille a voté une somme de 1,000 francs pour l'achat d'une mitrailleuse qui sera offerte à la Défense nationale.

Le journal l'Égypte contient dans son dernier numéro le compte des souscriptions recueillies à Alexandrie en faveur de nos soldats blessés et transmises en France. Le total s'élève à 20,799 fr. 65.

LE CAMP D'AMBRUSIUM

On écrit de Lunel, le 29 novembre, Le gouvernement se préoccupe beaucoup de l'établissement d'un camp dans le département de l'Hérault et dans la direction de Montpellier à Lunel.

Nous avons l'honneur de lui signaler comme étant très-propice l'emplacement du

camp Romain, connu dans l'histoire sous le nom d'Ambrusium.

Il est situé dans le territoire de Villetelle et dans un petit vallon sur les bords du Vidourle, non loin d'un pont romain dont les vestiges sont souvent visités par les amateurs d'archéologie. Deux lignes de chemin de fer passent à ses côtés.

Les tranchements de ce camp, qui sont presque en entier naturels, dominent d'un côté la vaste plaine qui s'étend de Sommières, Galvisson et Nîmes, jusqu'à Saint-Gilles, Vauvert et Aiguemortes.

De l'autre côté, leurs regards embrassent une grande partie des cantons de Lunel, Mauguio et Castries.

La position du camp est excellente, nous nous sommes plu à le constater dans une excursion que nous venons de faire dans ces parages en compagnie des citoyens Malinas, Eugène Grégoire et Bousquet.

Ambrusium fait face au Grand-Gallargues; il n'est éloigné que de six kilomètres de la ville de Lunel, dont les belles casernes et le vaste hôpital peuvent être facilement utilisés; ses abords en sont très-faciles par la route de Lunel à Villetelle, ainsi que par un chemin aboutissant à la route nationale de Montpellier à Nîmes; son climat est très-salubre, et sur trois points différents la rivière de Vidourle offre des abreuvoirs commodes pour le service de l'armée et de la cavalerie en particulier.

Nous nous plaisons à croire que sa position entre les deux départements de l'Hérault et du Gard sera prise en grande considération par le gouvernement.

Certaines personnes pourraient voir dans notre démarche une affaire de clocher. Nous leur répondrons que la ville de Lunel, à cause de sa position topographique entre Nîmes et Montpellier, a toujours été sacrifiée à ces deux villes rivales par tous les gouvernements, et que nous demandons à celui de la République non pas un faveur, mais une chose qu'il est dans l'intérêt de tout le monde qu'elle nous soit accordée.

E. NOURRIGAT. COMBARNOUS.

NOUVELLE THÉORIE DE L'INFANTRIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT:

Le maniement et la charge des fusils percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix: 1 fr. 25. En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du Petit Journal.

NOUVELLE CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE:

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale). A Marseille, librairie du Petit Journal-Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés: EVRARD.

Lyon, imp. P. Mougins-Rusand, rue Stella, 3.